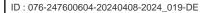
Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le





Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2024_019

L'an deux mille vingt-quatre, le **08 Avril** à dix-neuf heures trente s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Londinières. Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet: Affectation des résultats 2023 – Budget ADE 482

Nombre de Membres :

En exercice: 33

Présents: 27

27

Absents:

Absents excusés: 6

Pouvoirs	:0	
Votants	: 26	
Pour	:26	
Contre	:0	
Abstention	:0	

<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Depoix Marieclaude

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne Abs excusée, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs excusé, M. ROBIN Emmanuel
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs excusée
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David Abs excusé
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc Abs
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 076-247600604-20240408-2024_019-DE

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :

9 620,13

- un excédent reporté de :

197 787,10

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

188 166,97

- un excédent d'investissement de :

249 555,61

- un déficit des restes à réaliser de :

2 000,00

Soit un excédent de financement de :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

247 555,61

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT

188 166,97

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

188 166,97

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

249 555,61

Madame la Présidente sort et ne prend pas part au vote.

Pour extrait conforme, La Présidente

Mme BILOQUET Armelle

eine-Maritime